

**ILES ST PIERRE ET MIQUELON**



# **LE Foyer Paroissial**

BULLETIN MENSUEL

DÉCEMBRE 1951

(28<sup>e</sup> année. — No 34)



**L'Eglise de Miquelon.**

**Administration :**

Presbytère de St Pierre

**Abonnements :**

St Pierre : 50 f. ; France : 75 f.

Canada : 100 f. ; Etranger : 120 f.



## Service paroissial et Renseignements divers

*Quelques changements ayant été apportés dans le service paroissial, prière de relire les renseignements suivants et de s'y conformer.*

**SÉCRÉTARIAT DE LA PAROISSE.** — (Messes, baptêmes, mariages, funérailles, papiers divers). — Le matin de 9 h. à 11 h. — Demander le Père de garde ; il y en aura toujours un le matin.

**CONFÉSSIONS.** — Le matin avant la messe, un des Pères se trouve à l'Eglise à son confessional. — Le samedi les confessions commencent à 5 h. 30, ainsi que la veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois. — La veille des grandes fêtes les confessions commencent à 3 h. ; dans ces cas là un avis est donné le dimanche précédent. Le mercredi les Pères sont également à leur confessional à 4 h. pour les enfants des écoles qui peuvent ainsi venir se confesser après la classe.

**BAPTÈMES.** — Ils peuvent avoir lieu tous les jours, à l'heure convenue. Appor-  
ter le *Livret de Famille*.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit légitime et que le baptême ne tarde pas trop.

Choisissez pour vos chers enfants de beaux noms de saints, pas d'autres.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du bûcher de mort : les cérémonies omises doivent être supplées au plus tôt.

**PARRAIN, MARRAINE.** — L'un d'eux doit avoir achevé sa treizième année (*On accepte que l'autre soit un peu plus jeune : Catéchisme préparatoire*). — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur ». Mais pour que le parrain choisi soit vraiment parrain, il faut qu'il ait été avisé qu'on l'a choisi comme parrain et qu'il ait déclaré consentir à être représenté par une autre personne.

**MARIAGES.** — Au moins QUINZE JOURS AVANT, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication *les bans* qui aurait été faite ailleurs : les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**COMMUNION À DOMICILE.** — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules d'ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**MALADES.** — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**FUNÉRAILLES.** — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funéraires s'adresser sans retard au presbytère.



## Calendrier du mois de Janvier 1952

- 1 Mardi.— Fête de la Circoncision de Notre Seigneur.— Messes à 6 h., 7 h 30 et Grand'Messe à 10 h.— A 6 h., chapelet et Salut.
- 2 Mercredi.— Fête du Saint Nom de Jésus.
- 3 Jeudi.— Octave de St Jean.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du Très Saint Sacrement.
- 4 Vendredi.— Octave des Sts Innocents.— 1er du mois.— A 8 h., le soir officie en l'honneur du Sacré-Cœur.
- 5 Samedi.— Vigile de l'Epiphanie.— A 7 h.. messe des Enfants de Marie.
- 6 Dimanche.— Epiphanie.— A 6 h. Messe de Communion des Hommes de la Confrérie du Très Saint Sacrement.
- 8 Mardi.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
- 12 Samedi.— Fête de la Ste Famille.
- 13 Dimanche.— Octave de l'Epiphanie.
- 14 Lundi.— St Hilaire.
- 15 Mardi.— St Paul, ermite.
- 16 Mercredi.— Fête du Cœur Immaculé de Marie.
- 17 Jeudi.— St Antoine.
- 18 Vendredi.— Fête de la Chaire de St Pierre à Rome.— Premier jour de l'octave de prières pour l'unité de l'Eglise. Pendant cette octave (sauf dimanche), le soir à 6 h., prières de l'octave. Intention du 1er jour : Retour de toutes les « autres brebis » au berceau de Pierre.
- 19 Samedi.— Intention du 2ème jour : Retour de tous les Orientaux séparés à la Communion avec le Siège Apostolique.
- 20 Dimanche.— 2ème après l'Epiphanie.— Après les vêpres, réunion des Enfants de Marie.— Intention du 3ème jour : Réparation de la brèche du 16ème siècle entre l'Angleterre et Rome.
- 21 Lundi.— Ste Agnès.— Intention du 4ème jour : Retour des Protestants à l'Eglise Romaine
- 22 Mardi.— Sts Vincent et Anastase— Intention du 5ème jour : Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent un en communion avec la Chaire de Rome.
- 23 Mercredi.— St Raymond de Peñafort.— Intention du 6ème jour ; retour tous les catholiques à la pratique des sacrements.
- 24 Jeudi.— St Timothée,— Intention du 7ème jour : la conversion des Juifs.
- 25 Vendredi.— Conversion de St Paul.— Intention du 8ème jour : La conquête du monde entier au Christ par les missionnaires.
- 26 Samedi.— St Polycarpe.
- 27 Dimanche.— 3ème après l'Epiphanie.— Après les Vêpres, réunion u Tiers Ordre.
- 28 Lundi.— St Pierre, Noslasque.
- 29 Mardi.— St François de Sales.
- 30 Mercredi.— Ste Martine.
- 31 Jeudi.— St Jean Bosco.

A Vendre.— Une BICYCLETTE (état neuf)  
S'adresser chez M. Victor Lemétayer



## Actes Paroissiaux

DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1951

**BAPTÈMES.**— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 25 novembre, FOUCARD Serre-Edouard ; Parrain : Edouard Briand ; Marraine : Marie Slaney.— Le 2 décembre, PLA Maurice-Guy ; Parrain : Guy Urstanabia ; Marraine : Liliane Miadonet.

**MARIAGES** — S' sont unis par les liens indissolubles du Sacrement

Le 29 novembre, ALBISTUR Louis et NICOLAS Geneviève.— AUDOUX André et THIBAULT Henriette.— DRAKE James et HACALA Rita.— Le 1er décembre, BRY Norbert et BOUGET Lucie.

**SÉPULTURES.**— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 22 novembre, il en 10 e, de Slaney, 81 ans.— Le 28, Marie Massolino, 65 ans.

## Bibliothèque du « FOYER »

### Avis

Pour répondre à un besoin et à la demande de certains de ses clients, la Bibliothèque du « FOYER » ouvrira, dans le courant du mois de Janvier, un rayon spécial de livres de fonds (Morale-Religion — Sciences sociales — Sciences pures et naturelles — Littérature — Histoire et Géographie).

Ce rayon, qui comprend déjà près de 300 volumes, sera réservé aux adultes seulement et sur abonnement.

Un catalogue analytique sera mis à la disposition des abonnés et de toutes personnes qui voudraient en prendre connaissance.

Le prix de l'abonnement est fixé à 500 francs pour l'année.



## Pour suivre la vie de l'Eglise

Dans la nuit de Noël, les Anges adoraient leur divin Roi dans l'étable de Bethléem et chantaient : « Gloire à Dieu et sur la terre aux hommes de bonne volonté ».

Ce chant disait en résumé le pourquoi de l'ordre ancien et de la Rédemption, la raison d'être de la vie de Jésus. Mais lorsque l'âme de son Père, outragée par la faute de nos premiers parents puis pour donner aux hommes la paix de l'âme, voilà ce que le Verbe fait chair a voulu faire.

Voilà aussi ce qu'il a voulu nous enseigner, puisqu'il nous a donné l'exemple afin que nous fassions ce qu'il a fait lui-même.

Puissions-nous au cours de cette année qui va commencer, rechercher en tout et toujours la gloire de Dieu. Puissiez-vous en retour avoir cette paix promise aux âmes de bonne volonté.



Puissions-nous en tout et toujours, au cours de cette année, rechercher la gloire de Dieu.

Notre Seigneur Jésus-Christ nous a donné l'exemple. Depuis les souffrances, l'abandon, la solitude de la crèche, jusqu'à la mort de la Croix, en passant par l'apothéose du Thabor ou par les affres de son agonie, Jésus a voulu glorifier son Père.

Et il l'a glorifié par l'accomplissement de sa volonté sainte.

A l'exemple de Jésus, nous devons faire en sorte que notre vie procure la gloire de Dieu par l'accomplissement de sa volonté sainte. En d'autres termes nous devons servir Dieu.

Servir Dieu, c'est faire sa volonté en tout et toujours, dans la vie privée, dans la vie domestique, dans la vie publique.

Servir Dieu, c'est le prier, nous mettre à ses pieds, nous éléver en nous humiliant, reconnaître ses droits et nos devoirs, sa grandeur et notre misère, sa puissance et notre faiblesse.

Servir Dieu, c'est veiller sur nous, corriger nos défauts, maintenir nos passions en respect, c'est guider notre volonté vers le bien, et tenir notre âme constamment dans la grâce sanctifiante.

C'est observer fidèlement le saint jour du dimanche être fidèle à nos devoirs de chrétiens, à la Confession, à la Communion paschale.

C'est encore accomplir ses devoirs, quels qu'ils soient avec ponctualité, avec esprit de foi, dans n'importe quelle situation, à la maison, à l'école,



lier, dans la pauvreté, dans la richesse, devoirs de famille, de père et de mère chrétiens, devoirs de citoyens.

Servir Dieu c'est encore accepter la souffrance, non pas comme une gêne, en murmurant, en blasphémant, mais en chrétiens, en disciples du Divin Crucifié, en nous souvenant qu'elle est le lot de tous, que nous ne pourrons pas y échapper, en l'acceptant par conséquent avec foi, en la considérant comme la clef qui nous ouvrira la porte du ciel.

Faire cela, c'est servir Dieu, c'est le faire régner en nous, sur nous et autour de nous, c'est rechercher sa gloire.

Mais pour servir Dieu, pour faire son devoir, il faut du caractère.

Il faut du caractère, c'est-à-dire qu'il faut résister aux passions qui nous sollicitent et nous entraînent en dehors de la voie.

Il faut du caractère, c'est-à-dire qu'il faut savoir s'affranchir du caprice qui tantôt veut une chose et tantôt se porte sur une autre : qui ne se détermine que par l'impression présente et non par l'obligation du moment, qui enlève à la vie son unité, sa beauté, sa constance.

Quoi de plus beau, par exemple qu'un père, qu'une mère, qui, au prix de mille difficultés, vivent pour leurs enfants, travaillent pour eux, les éloignent du mal, les forment au bien, savent en un mot, faire leur devoir ?

Quoi de plus noble que les efforts du jeune homme ou de la jeune fille qui veut triompher de ses passions, surtout au milieu de la contagion et de la corruption où ils doivent se trouver, pour ainsi dire, à chaque instant ? Quoi de plus beau que la lutte du chrétien qui ne veut pas se laisser envahir par l'impiété ou l'indifférence ?



En glorifiant Dieu, en vivant pour Lui, en souffrant pour Lui, nous aurons la paix. Il semble que rien n'est plus cher à Notre Seigneur. Il a voulu, sous l'Ancienne Loi, être appelé par les prophètes : le Prince de la paix. Sa venue sur la terre a été signalée comme l'ére de la paix. A sa naissance les anges l'ont acclamé comme le Roi de la paix. Avant de mourrir, il donne à ses Apôtres, comme testament suprême, Je vous donne ma paix, dit-il. Quand il sort du tombeau sa première parole est une parole de paix : La paix soit avec vous.

D'abord la paix de l'âme, c'est-à-dire la tranquillité de l'âme, et cette paix nous l'aurons en accomplissant la volonté divine, en menant une vie franchement chrétienne.



En servant Dieu fidèlement, nous aurons encore la paix intérieure, la paix du cœur, qui donnera la force et l'énergie dans la souffrance, au milieu des larmes, en face de la tempête qui fait rage, en face de la mort qui frappe.

Et dans les circonstances actuelles où ce mot de paix a une signification si tragique pour le monde, où son maintien est d'une importance vitale, soyons bien persuadés que le seul moyen de la garder, est toujours la multiplication des hommes de bonne volonté, des hommes dont la volonté veut la gloire de Dieu par la fidélité à ses commandements, qui sont toujours l'unique voie possible pour tous où trouver cette paix entre tous à laquelle tous aspirent.

Et dans cette voie commençons nous-mêmes, sans nous contenter de vagues soupirs sur la méchanceté humaine : nous sommes tous solidaires, le peu que nous ferons, et n'hésitons pas à faire le maximum, aura son poids dans la balance divine.

---

### A VENDRE

**Un MOTEUR « Victor », 4 HP, (bon état)**

S'adresser chez M. Elie JUGAN

---

### **A la Pointe.      Une MAISON et une Saline**

S'adresser chez M. Albert DISNARD

---

### **Un TERRAIN**

S'adresser chez M. Pierre CORMIER

---

### **Une MAISON et une SALINE**

S'adresser à M. Francis GIRARDIN

---

## **Joseph Urdanabia**

*Angle des rues Général Leclerc et Jacques Cartier*

Epicerie - Vins - Liqueurs - Mercerie - Articles divers.



## Elections

Le 27 janvier auront lieu les élections pour le Conseil Général.

Quelques informations pratiques à ce sujet ne seront peut-être pas inutiles, pour que chacun sache bien ce qu'il peut faire.

Le nombre des conseillers reste le même : neuf pour Saint-Pierre, trois pour Miquelon, deux pour l'Île-aux-Marins. Le mode de scrutin reste également le même puisqu'une loi récente modifiant le mode d'élection dans plusieurs territoires ne s'applique pas ici.

Les Conseillers seront donc élus au scrutin de liste majoritaire à deux tours.

Les candidats peuvent se présenter aux suffrages des électeurs sur des listes complètes, c'est-à-dire de neuf noms pour Saint-Pierre, de trois pour Miquelon et deux pour l'Île. Ils peuvent aussi se présenter individuellement, ou par listes incomplètes.

Les électeurs peuvent de leur côté :

ou bien mettre dans l'urne une liste complète sans la modifier ;  
ou bien rayer sur une liste les noms des candidats qui ne leur conviennent pas, et remplacer ces noms par d'autres de leur choix. Mais dans ce cas il ne faut pas oublier que seuls ceux qui ont posé leur candidature peuvent être élus ; par conséquent il serait inutile d'inscrire le nom de quelqu'un qui n'est pas candidat dans la circonscription où l'on vote. Le nom qui serait rayé sur une liste devrait être remplacé par un nom pris sur une autre liste, ou pris parmi les candidatures individuelles.

Si sur un bulletin de vote on ajoutait des noms, mais si on oubliait de rayer un nombre équivalent de candidats, au dépouillement, on ne tiendrait compte que des premiers noms, jusqu'à concurrence du nombre à élire dans la circonscription. Par exemple, à Saint-Pierre, si un bulletin portait onze noms, seuls les neuf premiers inscrits auraient une voix.

Seront élus les candidats qui auront obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés. Si, au premier tour, le nombre voulu de candidats ne réussit pas à remplir ces conditions, une deuxième tour de scrutin aurait lieu le dimanche 10 février pour le nombre de sièges restant à pourvoir dans chaque circonscription. Les conditions de ce deuxième tour seraient les mêmes que pour le premier.

---

LE GÉNÉRAL LEGENTIL - BÉCHET  
Entrepreneurs de  
TRAVAUX de MENUISERIE et de CHARPENTE



## Chronique sportive 1951

(suite)

Le 25 septembre, l'unique chalutier ayant fait escale à St Pierre, cette année, le chalutier espagnol « Mareiro » affronte notre 2ème équipe. Par temps magnifique, les joueurs espagnols, encouragés par des « shotta » à n'en plus finir, nous donnent l'impression de connaître assez bien le jeu, mais, sans entraînement, ne peuvent que lutter difficilement devant l'équipe de l'A. S. S. P., mieux entraînée. Score de 7 à 1.

Avec le mois d'octobre, avec la campagne antituberculeux, s'ouvre la série des matchs que l'on pourrait appeler « matchs philanthropiques » dont les recettes seront versées au Comité chargé de la campagne contre la tuberculose.

Le 7 octobre, l'Hôpital rencontre la 2ème équipe de l'A. S. S. P.. Malgré un jeu fulgurant de son avant-centre l'équipe de l'hôpital ne peut endiguer les attaques de nos joueurs et le match se termine sur le score 9 à 0.

Le 14 octobre, l'Île-aux-Marins rivalise avec l'A. S. S. P.. Une bonne défense des visiteurs, des attaques plus incisives que celles des nôtres, ne suffisent pas à départager les deux équipes et le score reste inchangé : 1 à 1.

Ce que je ne t'avais pas encore dit, mon vieux Grospiton, c'est que nous avons maintenant des équipes de juniors « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années », et le 18 octobre, les juniors A. S. S. P. rencontrent l'équipe du Collège St Christophe. Ces derniers, plus grands et plus robustes, s'adjugent la victoire par 3 buts à 1.

Le 21 octobre, les amateurs de football sont gâtés, puisque deux matchs leur sont offerts :

Le premier, Île-aux-Marins contre Hôpital, match qui reste acquis aux Iliens par 4 à 1. Ces derniers mettent beaucoup d'énergie à jouer. L'Hôpital compte quelques bons joueurs, mais manque de cohésion.

Le second, Mairie contre A. S. S. P. Un vent violent contrecarre le jeu et l'A. S. S. P. gagnent par 3 buts à 1. M. le Maire a donné le coup d'envoi.

Le 28 octobre, les juniors veulent prendre leur revanche contre le Collège, mais en fait de revanche, le revers n'est que plus désastreux. Score 5 à 1 en faveur du Collège.

Le 28 également, l'Île-aux-Marins rencontre l'A. S. S. P., à l'Île. Le fair-play ne semble pas toujours présider à cette compétition, tant de la part des joueurs que de la part des spectateurs. L'A. S. S. P. gagne par 5 à 3.



Enfin le 11 novembre, dernier match de la saison entre l'Île-aux-Ma-  
rins et l'A. S. S. P. Les Iliens mènent par un point en première mi-temps  
St Pierre égalise en seconde mi-temps. Sur la fin, les Iliens jouent la dé-  
tensive, Un jeu plus scientifique de la part de l'A. S. S. P. ne peut tou-  
tetois changer le score de 1 à 1.

Matchs également des juniors; Au Basket-Ball, équipe Rouge bat équi-  
pe Bleue par 24 à 10.

Au Football, l'équipe Bleue gagne l'équipe Rouge par 2 à 1.

Le 14 novembre, Match de Basket-Ball (Juniors). équipe Rouge bat é-  
quipe Bleue par 22 à 12.

Et la saison sportive 1951 est clôturée.

Mon vieux Grospiton, j'espère avoir répondu à toutes tes angoisses  
sportives. Comme tu le vois, cette saison a été bien remplie. Tu seras  
d'avis qu'en fidèle spectateur de ces matchs, je doive dire un grand  
merci aux joueurs qui nous rappellent que le sport reste la meilleure  
école pour la jeunesse ; au Comité, arbitres et autorités qui ont contribué  
à la réussite de toutes ces compétitions sportives : au public aussi,  
qui est venu nombreux encourager nos équipes. Je demanderai toutefois  
aux spectateurs de nos soirées de basket d'être un peu plus généreux  
en leur disant que vouloir jouer de quelque divertissement que ce soit  
sans vouloir y contribuer dans la mesure de ses moyens s'appellent tout  
simplement de l'égoïsme.

Mon vieux pot, qui sait ? peut-être qu'un jour nous aurons l'occasion  
de nous rencontrer dans un coin du vaste monde pour des jeux olympiques.

En attendant, je te salue olympiquement.

Ton ami,

Dubalai de l'A. S. S. P.

\*\*\*\*\*

## Madame Gustave BRIAND

PENSION-RESTAURANT

Confort Moderne

English Spoken

MIQUELON

\*\*\*\*\*



# Savons-nous faire obéir nos enfants ?

(suite)

## Quelle doit être notre attitude devant ces enfants si décidés à s'affirmer et si avides d'indépendance ?

Je pense que cette éducation commence dès le berceau. Si nous avons la volonté d'imposer à l'enfant une vie régulière, de ne jamais le prendre avant l'heure de son biberon, de ne pas le berger au moindre cri, nous le préparons à être obéissant.

Très vite, il comprend ce que signifient les gros yeux ou une petite tape sur la main.

Je crois qu'il suffit souvent de ne pas prêter trop d'attention aux fantaisies de l'enfant : il refuse de se laisser habiller ? Continuez calmement comme s'il ne criait pas. Quelquefois, un objet de son berceau détournera son attention et il recommencera à gazouiller. L'important est qu'il sache que sa mère ne lui cédera pas.

Plus il grandit, plus l'enfant nous « essaye », et une faiblesse de notre part ne lui échappera pas. Nous lui avons dit qu'il serait puni s'il faisait telle chose, tenons notre promesse. Il est interdit de sauter sur les fauteuils ou de faire la bataille avec les coussins du divan, l'enfant désobéit, ayons la volonté de laisser là notre raccommodage ou notre repassage pour l'isoler quelques instants.

## Quand et comment punir ?

La punition promise doit être administrée aussitôt après la faute pour qu'elle lui soit associée. Trouvons, dans la mesure du possible, une punition assortie à la faute. Dominique (3 ans) éprouve un malin plaisir à tirer la langue : il sait que c'est défendu ; quelques grains de sel le ramèneront vite à la sagesse.

Une des meilleures punitions (quand on a la possibilité pratique....) pour l'enfant de cette âge sera l'isolement. Le petit assis pendant dix minutes se calme et réfléchit.

## Facilitons-nous l'obéissance de nos enfants ?

Nous devons pour cela éviter de toujours lui interdire quelque chose. Remplaçons quelque fois le « ne fais pas ceci » par « si tu faisais cela... ».

Essayons aussi de montrer à l'enfant pourquoi on lui commande telle ou telle chose.

Sans habituer l'enfant à exiger une explication motivée pour tous les ordres qu'il reçoit, offrons-nous de l'amener à reconnaître qu'il n'a pas



dépasse. C'est cette attitude fondamentale qui lui rendra par la suite plus aisée la soumission à l'autorité de l'Église ou de l'Etat.

Employons toujours un ton persuasif et restons calme, car c'est une grande erreur de croire que l'enfant obéit mieux quand nous crions !

Evidemment, nous avons bien souvent des excuses à notre énervement ou à nos démissions. Le surmenage, l'impossibilité de nous faire aider, les soucis qu'entraîne un budget trop difficile à « boucler », ne permettent pas la liberté d'esprit nécessaire à une bonne éducatrice.

Si souvent, il suffirait d'un logement plus vaste, d'un meilleur salaire pour que nous reprenions en main l'éducation de nos enfants et que nous appliquions les excellents principes que nous connaissons bien !

Notre action éducatrice, que nous le voulions ou non, est en grande partie tributaire du cadre social dans lequel nous vivons.

Cette constatation nous est un stimulant pour ne pas limiter notre activité à l'intérieur de notre foyer. Loin de nuire à notre tâche d'éducatrice, l'action civique et sociale à laquelle nous participons la facilite au contraire et la rend plus efficace.

U. F.

Albert BRIAND,

rue Lamentin

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie

La « BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE » est ouverte le Mardi et le Samedi, au Foyer, de 8 heures à 6 heures.

Prix de location des livres : 3 frs par volume.

**A Vendre**

**Un PIANO (très bon état)**

S'adresser chez M. Victor GIRARDIN



# L'éducation qui s'abstient d'être morale et religieuse est une éducation mutilée

*Le message de S. S. Pie XII au IV<sup>e</sup> Congrès interaméricain d'éducation.*

*Dans le message qu'il a adressé aux participants — représentant 22 Etats — du IV<sup>e</sup> Congrès interaméricain d'éducation catholique, S. S. Pie XII, après s'être réjouit des progrès accomplis, a mis en lumière, en termes de haute portée, l'importance de l'éducation.*

## *L'enfant est une espérance*

Quelle chose plus transcendante dans la vie que l'éducation ? L'enfant, l'adolescent (on l'a déjà dit et bien dit) est « une espérance » : espérance qui promet, pour la famille, pour la patrie, pour toute la société humaine, mais, en même temps, précieuse espérance de l'Eglise, du ciel et de Dieu lui-même, à l'image et à la ressemblance de qui il a été fait et dont il est ou doit être le fils. Pour que cette espérance ne failisse pas mais se réalise pleinement, il faut bien l'éduquer.

Education physique qui fortifie les énergies du corps ; éducation intellectuelle qui développe et enrichit les facultés de l'esprit ; éducation morale et religieuse, surtout, qui illumine et guide l'intelligence, qui forme la volonté et la rend vigoureuse, qui discipline et sanctifie les mœurs, et qui, seule, donne à l'image de Dieu sa ressemblance avec le modèle divin....

## *Il n'y a qu'une vraie morale et qu'une vérité*

L'éducation qui s'abstient d'être morale et religieuse est mutilée dans sa plus grande et meilleure part. Elle néglige les plus nobles facultés de l'homme, renonce aux énergies les plus puissantes et les plus vitales et finit par déformer, mêlant les incertitudes et les erreurs à la vérité, les vices à la vertu et le mal au bien. Aujourd'hui les meilleurs le voient, le sentent et s'efforcent de remédier aux déficiences passées, perfectionnant les méthodes et cherchant parfois laborieusement une éducation nouvelle. Mais il n'y a qu'une vraie morale et une vraie religion, comme il n'y a qu'une vérité, fondamentale et substantielle, Dieu ; révélée : le Christ ; conservée et enseignée sans erreurs ni lacunes : l'Eglise catholique.

Bien avisée dès lors fut la Confédération d'éducation catholique quand elle proposa à l'étude des congressistes un thème si transcendant, pour enraciner vos convictions, pour les inculquer et les transmettre à tous ceux qui se joignent à votre mouvement, depuis les jardinières d'enfants jusqu'aux professeurs d'Université ; pour les diffuser à travers tout le



continent, et stimuler et orienter, et corriger, et perfectionner de si nobles efforts qui se font aujourd'hui dans les vastes domaines de la pédagogie.

### *Une lacune déplorable : celle du foyer familial*

Mais le thème proposé, s'il est trancendant en tous temps, devient d'une brûlante actualité et d'une impérieuse nécessité dans le nôtre, et tout d'abord parce qu'il doit combler une lacune déplorable, maintenant tristement aggravée.

L'éducation de l'homme commence au berceau et la première école, irremplaçable, est celle du foyer familial. Aussi tôt que l'on commence, de n'est jamais trop tôt pour former le caractère et les habitudes de l'enfant, disait déjà la sagesse païenne.

Tout comme dans les sciences, et de la même manière, tout, dans la vie, dépend des premiers commencements.

Mais aujourd'hui, s'il y a des familles chrétiennes exemplaires, où l'on sent, où l'on vit la grande responsabilité de bien élever les enfants — responsabilité qui est lié de la loi naturelle de la paternité — il est aussi vrai, tristement vrai, qu'existe une lamentable décadence de l'éducation familiale que Notre immortel prédécesseur déplorait en des mots douloureux dans l'Encyclique *Divini Illius Magisiri* : « Les emplois et les professions de la vie temporelle et terrestre demandent de longues études et une soigneuse préparation. Mais pour la charge et le devoir fondamental de l'éducation des enfants, beaucoup de parents, trop plongés dans les soucis temporels, se préparent trop peu ou même pas du tout. »

Voici le premier, le plus grand qui incombe aujourd'hui à l'éducateur catholique : suppléer à la déficience de l'école familiale. Mais les devoirs qui viennent ensuite ne sont pas moins graves ou actuellement aggravés.

C'est en s'opposant à toutes ces difficultés que votre éducation doit graver dans l'adolescence l'image définitif du Créateur, selon le modèle du Fils premier-né de toute la création, et lui donner une trempe si solide qu'elle ne s'émousse pas, et, mieux encore qu'elle devienne meilleure, une fois lancée dans le tourbillon de la vie civile et sociale de tous les jours, c'est-à-dire : dans un monde traversé en tous sens par des propagandes habilement organisées, par des intérêts opposés qui ne distingue pas le juste de l'injuste, le moral de l'immoral ; où l'on entend si souvent les erreurs les plus absurdes érigées en maximes de vie honnête ; où le rythme même de la vie de plus en plus essoufflant entraîne l'homme et le tient penché sur les intérêts matériels du moment fugitif, sans lui laisser le temps de se redresser pour regarder le ciel, chercher sa voie, penser aux intérêts éternels.

(A suivre)